Image not found or type unknown

Passage de cdd en cdi fonction publique

Par **valian**, le **24/06/2009** à **14:19**

Bonjour,

je voudrais savoir si la loi 2005-843 est toujours appliqué ou la loi était seulement valable pendant la date de publication.
j'ai eu un contrat (à la fonction public) cdd de 3 ans suivi de 2 ans. je vais avoir un autre cdd d'1 an le 1er septembre 2009. j'aurai 50 ans fin juillet 2010.
selon la loi, 6 ans de service et etre agé 50 ans transforme le cdd en cdi.
est-ce vrai???
Merci de votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés